Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260605-20260605_10_1-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 5 juin à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : **27/05/2026**

Membres Présents : **Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. MENARD Louis-Pierre, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, , Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.**

Excusé (es)/ Absent (es) :

Secrétaire de séance :**M. BOUFFORT Frédéric**

Réf :	**20260605_10-1**	Délibération Projet de réhabilitation salle_ Subvention Bien vivre partout en Région Bretagne

Annule et remplace la délibération 20260605_10

Madame La Maire expose les modalités de demande de subvention au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne. Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Poilley entre dans le cadre des dépenses subventionnables.
Il est proposé de solliciter une subvention au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne.

Travaux subventionnables – plan de financement

Dépenses prévisionnelles pour le projet de de réhabilitation de la salle polyvalente de Poilley :
614 446.88 € HT
Subvention Bien Vivre Partout en Bretagne sollicitée : **75 000,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de valider le plan de financement prévisionnel pour la réhabilitation de la salle polyvalente de Poilley **614 446.88 € HT ;**
- **Sollicite** une subvention au titre du dispositif Bien Partout en Bretagne d'un montant de **75 000,00 € ;**
- **Autorise** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 10/06/2026
Et publication du :

MAIRIE DE POILLEY (Ille & Vilaine)